



## Formulaire de restitution

Ce formulaire doit être complété par un rapporteur qui était présent durant toute la consultation. Il doit être rempli et retourné à CCI France ([europe@ccifrance.fr](mailto:europe@ccifrance.fr)) dans la semaine suivant la consultation.

Ce formulaire est une version enrichie du [formulaire de restitution officiel](#) que chaque organisateur doit compléter à la fin de toute consultation menée en France.

Cette version permettra aux organisateurs de compléter facilement le formulaire officiel, mais fournira également des informations plus approfondies qui permettront à CCI France de produire le rapport consolidé des consultations citoyennes sur l'Europe du réseau.

### Informations sur l'organisateur

**Nom de l'établissement ou organisation : CCI Alsace Eurométropole / CCI Grand Est**

**Prénom et nom du rapporteur : Laurent VOLLE / Jean-Michel CHAUVIN**

**Adresse :**

**Numéro de téléphone :**

**Email :**

### Informations pratiques

**Intitulé de la consultation : Faites entendre la voix des dirigeants pour construire vote Europe !**

**Date et heure : 10H-12H**

**Lieu : Mulhouse (CCI)**

**Catégories socio-professionnelles des personnes présentes (par ex. apprentis, chefs d'entreprises): chefs d'entreprises, représentants économiques...**

**Si la consultation était transnationale, quels pays étaient concernés? Allemagne**

**Nombre de participants (par pays, si transnational):**



---

**Intervenant(s) présents (le cas échéant):**

Martine DISS, Michèle STRIFFLER, Kai LITTMAN

---

Processus

---

**D'après les formulaires d'évaluation complétés par les participants, qu'ont pensés les participants de la consultation ?**

D'une manière générale, la consultation a obtenu une bonne évaluation.

Selon les formulaires renseignés, les participants ont apprécié pouvoir échanger et débattre sur les différents sujets de préoccupation sur l'Europe.

**Comment les participants ont-ils évalué le questionnaire de la Commission européenne ?**

**Non diffusé**



## Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

### Synthèse

Classez les thèmes par ordre d'importance dans le débat.

#### THEME 1 : SIMPLIFICATION ET HARMONISATION

Raisons du choix de ce thème : l'activité des entreprises est impactée au quotidien par des lourdeurs administratives, des exigences différentes entre régions/pays qui sont autant de freins à la compétitivité et à l'eupéanisation des entreprises.

Discussion (questions, attentes, problèmes soulevés) :

Les questions suivantes ont été évoquées :

- le détachement des travailleurs en particulier dans le secteur des transports routiers

l'excès de formalisme demandé pour des prestations de transport entre la France et l'Allemagne dissuade les transporteurs allemands de venir sur France pour des prestations régulières de courte distance Cela crée en outre une charge administrative difficilement gérable pour les représentants français des transporteurs étrangers particulièrement en zone frontalière.

- les délais de paiement différents entre pays

Malgré les lois existantes, les PME sont encore trop souvent pénalisées par les délais de paiement qui leur sont imposés et qui conduisent à la disparition d'un grand nombre de petites entreprises. Les pratiques entre pays apparaissent encore trop éloignées.

- la lourdeur, la lenteur et la complexité des aides européennes

L'obtention de financements européens peut être très intéressante pour une entreprise (intérêt variable selon les programmes et les régimes d'aides concernés) . cela demande toutefois un apprentissage particulier et suppose de savoir s'entourer de compétences externes (CCI, réseau entreprise Europe, consultants...) Il ressort également des témoignages apportés que le recours aux financements européens peut s'avérer dissuasif eu



égard à la sévérité des contrôles réalisés et aux délais parfois très longs observés entre le dépôt du dossier et le versement de l'aide.

- Les différences de pratiques administratives entre pays

Des exigences administratives jugées excessives (traduction de documents...) ont été évoquées . Ces exigences aboutissent à ce que, de part et d'autres de la frontière, en zone frontalière une même démarche entraîne des délais et des formalités très différentes. Des exemples ont été fournis dans le domaine du transfert de déchets , des transports de bois ( disparités concernant les tonnages des camions ( 40/44 tonnes ) ...

Si la question a été posée, comment les participants ont-ils envisagé ce thème du point de vue des :

- Futures générations ?
- Jeunes ?
- Personnes âgées ?

(Voir p. 7 du Programme avec des instructions pour la modération)

Propositions (solutions, recommandations, idées) :

Au regard du détachement des salariés

Alléger les règles pour le détachement dans le secteur des transports en zone transfrontalière pour les prestations fréquentes de faible kilométrage en instaurant un régime dérogatoire pour les transports de proximité et de courte distance en zone frontalière.

Au regard des délais de paiement

Faire mieux appliquer et respecter la réglementation. Faire évoluer les pratiques des pays européens pour se rapprocher des pays les plus vertueux et protéger les entreprises les plus fragiles dans la relation commerciale. Il est impératif de faire évoluer les pratiques pour s'inspirer de ce qui se passe dans certains pays européens tels que l'Allemagne ou le paiement à 15/30 jours est très souvent pratiqué.

Au regard de l'accès aux financements

Simplifier les exigences, le reporting et alléger les contrôles en les proportionnant aux risques et aux montants des projets.



Au regard des pratiques administratives et lourdeurs

Lutter contre le goldplating qui consiste à surtransposer les réglementations européennes.

Favoriser les échanges transfrontaliers entre administrations pour renforcer la confiance mutuelle et éviter des exigences non justifiées (traduction de documents, formalisme excessif...)

Lorsque des exigences de création d'un établissement dans le pays sont requises, s'assurer qu'elles soient réellement justifiées et qu'elles ne constituent pas une entrave aux échanges

## THEME 2 : MULTILINGUISME ET APPRENTISSAGE DES LANGUES

Raisons du choix de ce thème : La pratique de la langue du pays voisin est particulièrement importante en zone transfrontalière. La facilité de dialogue et de communication sont en effet des nécessités pour rapprocher les entreprises et les hommes, faciliter l'émergence d'initiatives communes et le montage de projets européens

Discussion (questions, attentes, problèmes soulevés) :

Des points de vue parfois différents ont été exprimés quant à la difficulté de recruter des personnels maîtrisant une autre langue vivante que leur langue maternelle ( en particulier l'allemand dans le Grand EST ).

L'insuffisante maîtrise de l'anglais a également été soulignée. Elle constitue un frein pour le développement de réseaux ou projets européens. Elle constitue également un frein pour l'accès des PME françaises aux informations et publications de la Commission européenne qui sont majoritairement en langue anglaise.



Si la question a été posée, comment les participants ont-ils envisagé ce thème du point de vue des :

- a) Futures générations ?
- b) Jeunes ?
- c) Personnes âgées ?

(Voir p.7 du Programme avec des instructions pour la modération)

Propositions (solutions, recommandations, idées) :

Une attente générale est ressortie pour soutenir et développer l'apprentissage des langues en particulier auprès des jeunes générations et pour accroître les échanges de jeunes en immersion dans les pays et les entreprises.

Est évoqué le fait de permettre aux administrations d'éducation nationale d'encourager et de faciliter les échanges d'enseignants entre Etats membres de l'UE pour des périodes de plusieurs mois.

### THEME 3 : INTERFACAGES ENTRE LES ENTREPRISES ET L'EUROPE

Raisons du choix de ce thème : La masse d'information, la complexité, la méconnaissance, le manque de temps ...coupent les entreprises de l'Europe et conduisent à exclure les petites entreprises de l'international.



Discussion (questions, attentes, problèmes soulevés) :

Il a été rappelé aux participants la présence de réseaux spécialisés tels que le réseau Entreprise Europe, créé par la Commission européenne et implanté dans des structures locales comme les CCI pour appuyer les PME dans leur développement en Europe.

Pour autant l'Europe doit devenir plus familière aux entreprises.

Les députés européens ont également besoin de retours du terrain de la part des entreprises pour alimenter leurs travaux. Il faut donc que les entreprises les connaissent mieux et les sollicitent davantage.

Si la question a été posée, comment les participants ont-ils envisagé ce thème du point de vue des :

- a) Futures générations ?
- b) Jeunes ?
- c) Personnes âgées ?

(Voir p. 7 du Programme avec des instructions pour la modération)

Propositions (solutions, recommandations, idées) :

Mieux faire connaître et favoriser l'action des relais de l'Europe en région et les réseaux d'appui aux entreprises sur les questions européennes, tel que Entreprise Europe.

Donner une accréditation permanente aux CCI pour faciliter les échanges/interactions avec les parlementaires européens et relayer la voix des PME auprès des co-législateurs européens.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (tous les thèmes)**



Est-ce que certains désaccords majeurs sont apparus lors des discussions ? Le cas échéant, merci de bien vouloir donner des détails.

Les discussions ont porté essentiellement sur des aspects techniques, des points de réglementation, des financements... Un participant a exprimé sa déception/frustration de ne pouvoir traiter davantage de sujets de fond sur les valeurs ou le sens à redonner à la construction européenne et de ne pouvoir discuter de la place des entreprises et de la sphère économique dans la refondation du projet européen.

Les reproches ou les critiques exprimées par certains participants ont quelquefois été atténués par d'autres (par exemple sur le niveau de langue, sur les difficultés à recruter des personnels multilingues, sur les difficultés d'accès aux financements européens...)

La tonalité générale des interventions était cependant plutôt critique quant à la mise en œuvre des dispositifs européens, en exprimant des attentes fortes dans le sens de simplifications et de meilleures coopérations administratives entre les autorités en zone transfrontalière pour faciliter la vie et les échanges des entreprises, mais globalement constructive quant à l'intérêt de la construction européenne.

Est-ce que les positions des participants ont évolué suite aux discussions ? Veuillez prendre en compte les remarques faites le jour de la consultation et les réponses à la question 6 du formulaire d'évaluation.

Il a été convenu que cet échange opéré sur l'Europe ne constituait qu'un début et que d'autres débats devraient sans doute être organisés pour mieux s'approprier les sujets européens.

La conclusion a été de dire que les entreprises sont dans le projet européen, à elles de le faire évoluer vers une meilleure efficacité.